

Bordeaux : l'hôtel Saint-François en instance de classement

Concerné par un projet de restructuration critiqué, le bâtiment devrait bientôt être classé comme monument historique, ce qui interromprait les travaux engagés



L'hôtel Saint-François, rue du Mirail (David Thierry)

La nouvelle réjouira les défenseurs du patrimoine bordelais en tête desquels Yves Simone, bien connu pour son émission "Suivez le guide" sur TV 7, ou l'écrivain Michel Suffran.

Dans un communiqué, la préfecture de la Gironde annonce en effet "qu'en accord avec le maire de Bordeaux, le ministre de la Culture et de la Communication a pris le 16 mai dernier **une décision d'instance de classement au titre des monuments historiques** sur l'ensemble de l'immeuble dit hôtel Saint-François", situé au 22 rue du Mirail et au 48 rue Saint-François à Bordeaux.

PUBLICITÉ

La préfecture précise que "cette décision permet d'interrompre **les travaux, engagés sur cet immeuble, qui s'avèrent présenter une menace pour son intégrité et sa pérennité** : aménagement d'appartements, remplacement de menuiseries et modifications substantielles de la cage d'escalier sculptée. L'hôtel Saint-François représente un témoignage remarquable de l'habitat collectif bordelais du milieu du XIXème siècle par son ampleur architecturale et le soin apporté au décor extérieur et intérieur, notamment son escalier orné de bas-reliefs. Il constitue **un ensemble d'une originalité et d'une qualité exceptionnelles** qui mérite une protection et une attention particulières au regard de sa sauvegarde et sa restauration. Il appartient au ministère de la Culture et de la Communication de rencontrer le propriétaire et son architecte afin d'envisager des solutions alternatives au projet initialement établi et de mettre en œuvre une protection pérenne de cet ensemble architectural".

Le 3 mai dernier, à l'appel d'Yves Simone, une centaine de Bordelais, dont plusieurs élus toutes tendances politiques confondues, avait manifesté devant l'hôtel Saint-François pour protester contre le projet de restructuration.